



BCP : LIGUE DOUBLETTE REGLEMENT SPORTIF 2024-2025

Site : <http://bcplaisir.fr/>

1. Organisation

La ligue organisée par le BCP se déroule au bowling de Rambouillet ZAC du Bel Air chaque lundi soir suivant le calendrier établi. **L'accueil est à partir de 20h10.** Les boules d'essai sont à **20h20 et dureront 10'**. La ligue débute à 20h30 au plus tard (instructions et règlements sont effectués auparavant).

2. Réglementation FFBSQ

Chaque joueur doit être titulaire d'une licence FFBSQ (ou être en situation de "licence déposée") et doit avoir produit un certificat Médical de non -contre-indication à la pratique du bowling.

La tenue vestimentaire doit être conforme à la réglementation FFBSQ en vigueur : pantalon correct et maillot du club obligatoire.

Un exemplaire de ce présent règlement sportif est remis à chaque capitaine et ceux-ci devront le signer. Chaque capitaine sera garant de l'application du présent règlement par chacun des membres de son équipe. Tous les participants doivent respecter les règles sanitaires en vigueur. Les règles édictées par le ministère chargé des sports et les consignes peuvent évoluer dans le temps. Sauf stipulation différente inscrite dans le présent règlement, les règlements de la F.F.B.S.Q. sont applicables.

3. Handicap

Le calcul du handicap est basé sur **70% de la différence à 220. Il est limité à 70 par joueur.**

Pour chaque joueur qui débute la ligue de l'année, sera pris en compte le handicap du dernier listing fédéral paru précédant leur entrée. Pour les joueurs qui n'apparaissent pas dans le dernier listing le handicap sera fixé à 49 pour les hommes et à 59 pour les dames. Les primo licenciés ou les joueurs licenciés qui n'ont pas de moyenne fédérale en compétition pourront bénéficier de ce même handicap pour leur première participation à la ligue BCP.

Au terme de la première série de chaque joueur ou joueuse, c'est le handicap de la ligue qui sera pris en compte.

Le Blind est fixé à 150 ; il s'applique lorsqu'un joueur est absent pour la soirée ou s'il s'intègre à la ligue suivante. Un seul Blind par ligne est admis par équipes sinon l'équipe est forfait.

4. Déroulement

- La ligue se déroulera en doublettes avec 5 périodes sur 4 lignes en 2 poules de 6 équipes. Chaque équipe rencontrera les 5 autres dans chaque poule sur 5 soirées, la sixième soirée servira de match de classement entre les 2 poules, c'est-à-dire que l'équipe 1^{ère} de la poule A rencontrera l'équipe 1^{ère} de la poule B et ainsi de suite jusqu'aux équipes 6^{ème} de poule. Au terme de ce 6^{ème} match sera proclamé un classement final pour la période attribuant un certain nombre de points à chaque équipe suivant le barème en paragraphe n° 9.
- Chaque doublette sera constituée de **6 joueurs(es) maximum**. Une équipe qui comprend moins de 6 joueurs pourra faire rentrer un joueur(se) supplémentaire **mais pas lors de la dernière soirée de la période**, sauf cas particulier à gérer par les responsables de la ligue.
- Tout joueur ayant participé à une ligne dans une équipe sera considéré comme membre de cette équipe pour toutes les périodes et ne pourra pas jouer dans une autre équipe.
- Si un joueur est indisponible pendant plusieurs mois pour des raisons médicales, un transfert d'un joueur d'une autre équipe peut exceptionnellement être autorisé pour le remplacer. Cela nécessite l'accord des responsables de la ligue et des capitaines des équipes concernées. Ce transfert est définitif pour le reste de la saison et le joueur transféré ne pourra pas réintégrer son équipe d'origine.
- Un joueur en retard pourra intégrer la ligne qui aura commencé mais uniquement avant la fin de la 3^{ème} frame. Passé cette frame le joueur sera remplacé par un blind pour la ligne commencée.
- Toute nouvelle entrée de joueur en cours de saison ne peut se faire qu'après accord des responsables de ligue.
- Si un joueur se blesse dans une soirée, un remplacement médical est possible pour les lignes restantes. Si aucun joueur ne peut remplacer, les lignes restantes seront remplacées par un blind.

Chaque match permettra de distribuer **5 points soit 1 point par ligne gagnée au total handicap, plus 1 point pour la série handicap.**

- En cas d'égalité sur une ligne 0,5 point par équipes.
- En cas d'égalité sur la série 0,5 points par équipes.
- En cas de forfait, le match est gagné par l'équipe présente sur le score de 5 points contre 0.

Il y aura aussi la possibilité pour toutes les équipes réalisant un score de 400, handicap compris, de

gagner 1 point de bonus supplémentaire par ligne y compris si elles jouent contre un blind.

A l'issue de chaque période aura lieu un match de position entre les 1^{ers} de chaque poule puis entre les 2^e, les 3^e, les 4^e, les 5^e et les 6^e.

Pour ces matchs de position il y aura 5 points à distribuer par match. Il n'y aura pas de point supplémentaire pour un score de 400 handicap compris.

Les matchs de position détermineront le classement de chaque période de la 1^{ère} à la 12^e équipe.

À l'issue de chaque période, les équipes ne pourront pas changer (sauf cas de force majeure et après approbation des responsables de ligue). Seuls des nouveaux licenciés pourront être intégrés dans une des équipes avec l'aide des responsables de ligue.

5. Résultats

Le Bowling de Rambouillet assure la gestion des résultats avec LEXER.

La mise à jour des données par équipes et par joueur, et la publication des classements seront assurées en complément par le responsable de ligue.

Ces résultats seront publiés sur LEXER dans les 24h suivant chaque journée de ligue par le bowling de Rambouillet et consultables également sur le site du club.

Périodiquement, les scores scratch cumulés par chaque joueur seront adressés par le club du BC Plaisir à la FFBSQ pour enregistrement au "listing" fédéral.

6. Report de match

Le report de match entre deux équipes est autorisé à titre exceptionnel. Celui-ci devra être joué avant la journée suivante.

7. Forfait, abandon

En cas de forfait d'une équipe sur une journée, le montant de la cagnotte de la journée ne lui sera pas rendu.

L'abandon de la ligue par une équipe en cours de période lui fera perdre la cagnotte restante de la période et tous les points acquis lors de cette période. Chaque équipe qui aura rencontré l'équipe qui abandonne se verra crédité des points perdus lors de son match.

8. Litiges

Tout cas de litige non prévu dans le présent règlement est soumis au jugement des responsables de ligue.

9. Classements

A l'issue de chaque période, le classement des équipes donnera lieu à l'attribution de points suivant le barème suivant :

1^{ers} : 150pts	2^e : 125pts	3^e : 105pts	4^e : 90pts	5^e : 80pts	6^e : 70pts
7^e : 60pts	8^e : 50pts	9^e : 40pts	10^e : 30pts	11^e : 20pts	12^e : 10pts

Le classement individuel Homme et Dame sera établi à l'issue de chaque soirée.

- moyenne handicap par joueur (H&D)
- moyenne scratch par joueur (H&D)

10. Récompenses

Un classement final sera effectué au cumul de 5 périodes pour permettre la remise des prix. Les exæquos ne sont pas départagés et auront la même récompense.

11. Participation financière

A chaque début de période, le capitaine de chaque équipe devra verser 2€00 à la cagnotte de la ligue, par soirée, et par joueur : soit 24€00 par équipe pour chaque période.

Chaque joueur s'acquittera de 15€00 en arrivant par soirée, représentant le prix des lignes.

12. Contact

Pour tous renseignements, modifications ou absence, merci de contacter au plus vite un des responsables de ligue (et pas le président du BCP):

Francis BOUZOU
Philippe CROVATTO
Philippe DELORT

06 27 04 88 18
06 25 37 30 01
06 67 44 74 45

francis.bouzou46@outlook.fr
crovatto.p@free.fr
philippe.delort@free.fr